

15.—Employés à salaire et à gages des industries manufacturières du Canada, volume de leur production et capacité productive comparée, 1931-37.

(1917=100.)

NOTA.—Les chiffres de 1917 à 1930, avec réserves quant à leur comparabilité, sont donnés à la page 440 de l'Annuaire de 1939.

Année.	Employés à salaire.	Em-ployés à gages.	Total des personnes occupées.	Pourcentage comparativement à 1917.		Nombre-indice du volume des produits manufacturés.	Indices de la capacité productive.	
				Employés à gages.	Tous employés.		Par employé à gages.	Par employé.
1931.....	91,491	437,149	528,640	80.7	87.2	124.1	153.8	142.3
1932.....	87,050	381,783	468,833	70.5	77.3	105.0	148.9	135.8
1933.....	86,636	382,022	468,658	70.5	77.3	105.1	149.1	136.0
1934.....	92,095	427,717	519,812	79.0	85.7	123.7	156.6	144.3
1935.....	97,930	458,734	556,664	84.7	91.8	136.4	161.0	148.6
1936.....	104,417	489,942	594,359	90.5	98.0	149.4	165.1	152.4
1937.....	115,827	544,624	660,451	100.6	109.1	169.1	168.1	155.0

Répartition des employés en 1937.—Le tableau 16 donne, pour 1937, les pourcentages d'employés à salaire et d'employés à gages, par province et groupe industriel. Les chiffres réels sur lesquels reposent ces pourcentages sont indiqués au tableau 19. Des comparaisons intéressantes peuvent être établies avec la répartition du capital, telle qu'indiquée aux tableaux 13 et 14, et avec celle de la valeur de production contenue dans les tableaux 2 et 3. En 1937, 24,834 des établissements recensés emploient 115,827 employés à salaire et 544,624 employés à gages, soit un effectif total de 660,451 personnes. Sur chaque millier de personnes employées dans les manufactures, 175 sont classifiées comme employés à salaire et 825 comme employés à gages; les premiers gagnent 27.2 p.c. et les derniers 72.8 p.c. de la rémunération totale payée en échange de leurs services.

L'Ontario a un pourcentage moins élevé, d'employés à salaire et d'employés à gages que la proportion de sa production brute (51.8 p.c.) ou de sa production nette (53.3 p.c.). Dans le Québec, par contre, les pourcentages tant d'employés à salaire que d'employés à gages sont plus élevés que les proportions de production brute (28.8 p.c.) et de production nette (29.5 p.c.). Les pourcentages de salariés sont relativement élevés dans ces deux provinces parce que les maisons mères de plusieurs importantes corporations s'y trouvent avec leurs administrateurs salariés. En Ontario le pourcentage de femmes salariées est plus fort que celui des hommes, i.e. que la proportion de femmes parmi les employés à salaire est plus élevée que dans les autres provinces. Il en est de même du Québec en ce qui regarde les employés à gages, en raison probablement des industries textiles établies dans cette province.

La proportion d'employés à salaire est relativement élevée dans les industries du bois et du papier, tandis que celle des employés à gages est élevée dans le bois et le papier, les textiles et les produits du fer. La proportion de femmes par rapport aux hommes tant chez les salariés que les employés à gages est élevée dans le groupe des textiles. Les substances végétales ont aussi une proportion élevée de femmes à gages, tandis que le bois et papier, le fer et les métalloïdes n'en ont que des proportions peu élevées. Il est intéressant de noter que sur chaque millier d'employés à gages dans les industries textiles, 539 sont des femmes comparativement à 135 dans les autres groupes. L'importance des industries textiles comme source de travail pour les femmes est illustrée de façon frappante par le fait que du nombre de toutes les femmes employées à gages dans les industries manufacturières 49.5 p.c. sont employées dans le groupe des textiles.